

# LA NATALITE EN FRANCE

*Suite.*

Assurément, il y a des races qui paraissent plus fécondes que d'autres, et l'on arriverait facilement à saisir la cause de ces différences en analysant méthodiquement les conditions physiques et sociales de chacune en particulier. Mais nous n'avons à nous occuper ici que de la France. Or, peut-on dire que l'affaiblissement de la natalité en France tienne à une question de race ?

En ce cas, comment expliquer la fécondité extraordinaire de cette même race française jusqu'à la Révolution ? Son expansion au Canada, à la Louisiane, aux Indes, à Saint-Domingue, à l'Île de France, à Bourbon, en Italie, etc. etc. ? Actuellement encore, comment se fait-il que le rameau canadien se développe avec une vitalité si puissante, qu'il tienne en échec la race anglo-saxonne elle-même ? Le nombre des Canadiens français double tous les vingt huit ans, tandis que celui des Français ne double que tous les trois cent trente quatre ans. Evidemment il n'y a pas la une question de race, mais l'action d'une cause étrangère qui n'est entrée en activité qu'à une époque relativement récente.

Il est remarquable, en outre, que la natalité se maintient à un chiffre élevé dans certaines parties de la France, par exemple en Bretagne.

Durant les quatre années 1880-1883, dit encore M. de Nadaillac, l'excédant des naissances dans les cinq départements bretons s'est élevé à 74,990, égalant presque celui de la France entière. Si toutes les provinces fournissaient des contingents aussi élevés nous n'aurions assurément rien à envier à nos voisins et notre natalité égalerait, si elle ne dépassait la leur."

Le chiffre de la natalité se maintient, en outre, dans les départements où dominent les populations ouvrières, ainsi que nous le constaterons plus loin. Dans les autres, il baisse progressivement d'année en année depuis le commencement du siècle, sans qu'il y ait eu un changement de race pour expliquer cette diminution croissante.

L'argument tiré de la race est donc sans valeur, il est contredit par les faits.

Les faits contredisent également l'argument tiré de l'alcoolisme.

Depuis un demi siècle, l'ivresse a subi une transformation des plus dangereuses par la substitution des liqueurs distillées aux boissons fermentées. D'autre part, la consommation de l'eau-de-vie a augmenté dans une forte proportion : elle était en France d'environ 370,000 hectolitres en 1788 ; elle était, en 1882, de 1,766,000 hectolitres.

Cela est vrai ; mais il n'est pas moins vrai, d'autre part, que la consommation de l'alcool est encore moins développée en France que dans d'autres pays, notamment dans le nord de l'Europe, où cependant le chiffre de la natalité est le plus élevé. En France même, une des régions où l'ivresse fait le plus de ravages est précisément la prolifique Bretagne. Au contraire, dans le Midi, où les populations consomment très peu d'alcool on trouve certains départements, le Var, par exemple, dans lesquels les décès sont en excédant sur les naissances. Il faut donc bien reconnaître que l'alcoolisme n'a pas, en France, d'influence sensible sur le chiffre de la population.

On allègue encore le poids très lourd du *service militaire*.

Mais le service général et obligatoire existe également en Allemagne, et cependant nous avons vu que le développement de la population n'est nullement attouint dans ce pays. On constate bien que la mortalité est plus élevée parmi les jeunes gens sous les drapeaux que parmi les autres, mais ce fait ne modifie pas sensiblement le résultat général.

On invoque enfin les *charges qui pèsent sur le contribuable*.

Ces charges sont assurément très lourdes en France. Le contribuable payait, sous le second empire, 59 francs ; en 1872, 85 francs ; il paie aujourd'hui 109 francs. Depuis 1820, l'impôt foncier s'est élevé de 243 millions à 357. La contribution personnelle et mobilière est montée de 27 à 120 millions ; celle des portes et fenêtres